

picotement, de chaleur, au creux épigastrique. Sans doute, ces sensations sont assez comparables à celles du catarrhe, du cancer, de la dyspepsie nerveuse; elles en diffèrent par une apparition plus précoce. Le plus souvent la malade est une jeune fille ou une jeune femme anémique, et il s'agit d'hyperesthésie de la muqueuse gastrique. — Une crise gastralgique violente, suivant de très près la fin du repas, accompagnée d'irradiations douloureuses dans le dos ou entre les épaules, trahit une excessive irritabilité de la muqueuse de l'estomac; c'est une forte présomption en faveur de l'ulcère. — Le vomissement précoce, immédiat, se produisant parfois même avant la fin du repas, est le plus souvent un vomissement nerveux et qui ne dépend en aucune façon d'une lésion organique. Cette névrose de la motilité appartient à la jeunesse; rare chez les jeunes garçons, elle est assez commune chez les jeunes filles hystériques ou en imminence d'hystérie.

Les symptômes tardifs. — Ils apparaissent plus tard que les précédents, une, deux ou trois heures, et même davantage, après la fin du repas. Ces phé-

flatulent. C'est une sensation de chaleur, de brûlure, de constriction, de crampe, à l'épigastre et à la base du thorax, surtout du côté gauche. La douleur augmente progressivement d'intensité, jusqu'à devenir intolérable. Alors le patient pâlit, fléchit le tronc en avant, comprime l'épigastre de ses deux mains. L'accès gastralgique est également de durée variable; il n'est pas rare qu'il se prolonge pendant deux ou trois heures. Il se termine par quelques régurgitations acides ou bien par un vrai vomissement d'un liquide aigre, amer, mêlé ou non de quelques débris alimentaires. — Le syndrome douloureux appartient ordinairement à trois affections qui procèdent de l'excès de la sécrétion, l'hyperchlorhydrie, l'hypersecretion permanente et l'ulcère. L'exploration avec la sonde permet tout de suite de distinguer l'hypersecretion permanente de la simple hyperchlorhydrie. Quant à l'ulcère, il se caractérise par les hémorrhagies, l'apparition d'une autre douleur plus précoce, suivant de très près l'ingestion des aliments et aussi par l'existence de points très douloureux à la pression.

Du *Coïtus Reservatus* comme cause de neurasthénie sexuelle chez l'homme.

(SUITE)

Peyer (1) tenant en considération ces différences, a émis l'hypothèse que la résolution incomplète de l'érection qui a lieu dans le *coïtus reservatus* a tout d'abord pour conséquence un état d'irritation chronique et de relâchement de la portion prostatique de l'urèthre qui peut, à son tour, être le point de départ et le substratum anatomopathologique d'une neurasthénie consécutive. Cette explication pourrait peut-être s'appliquer aux cas qui s'accompagnent de phénomènes cystalgiques. Dans le plus grand nombre des cas, au contraire, il faut plutôt penser à une action fonctionnelle nuisible, immédiate, portant sur les centres génitaux et sur les centres spinaux voisins. Cette action nuisible serait due à l'évolution anormale du mécanisme de l'excitation et elle se ferait sentir d'autant plus lourdement que la cause déterminante se répéterait plus souvent. Depuis 9 ans que mon attention a été attirée sur ce sujet, j'ai trouvé chez des neurasthéniques hommes des cas nombreux où la pratique du *coïtus reservatus* devait être considérée comme la cause unique ou principale de la neurasthénie. Il s'agissait surtout d'hommes mariés, jeunes ou d'âge moyen, exerçant diverses professions: négociants, magistrats, fonctionnaires, professeurs, officiers. Le coït incomplet était pratiqué soit à l'insu de la femme, soit d'un consentement commun, à l'instigation de l'un des deux conjoints. Les causes sont ce qu'on peut supposer, étant donnés le haut degré

(1) Der unvollständige Beischlaf (Congressus interruptus) und seine Folgen beim männlichen Geschlechte (Stuttgart 1890).

de la civilisation et notre conception de la vie, chacun s'efforçant de se procurer le plus de plaisir possible en réduisant au minimum l'accomplissement des devoirs. L'homme désire pas ou peu d'enfants (un ou deux tout au plus) parce qu'ils coûtent trop. La femme n'en veut pas non plus, parce que les grossesses répétées pourraient ruiner sa santé ou sa beauté et porter atteinte à ses succès mondains, peut-être aussi par antipathie pour ces êtres importuns qui crient et demandent des soins et de l'éducation. A côté de ces cas, il y a ceux, assez nombreux, où la conception est interdite par le médecin à cause d'affections locales ou générales, d'épuisement par des grossesses antérieures, et où les maris, ne pouvant se résigner à une abstention complète, se livrent aux divers modes de coït préventif. Dans les unions illégitimes, le *coïtus reservatus* est assez fréquent; mais, à cause de la durée généralement moindre de ces relations, les conséquences en sont généralement moins prononcées. Je fais encore remarquer qu'on a recours au *coïtus reservatus* soit par ignorance des autres moyens, soit parce que ces derniers ne semblent pas assez sûrs, soit encore parce qu'ils atténuent trop les sensations (ce qui s'applique surtout au condom mal choisi). — Il faut noter enfin qu'il s'agit, là, en règle générale, de formes légères de la neurasthénie, susceptibles d'amélioration rapide par un traitement approprié.

Parmi de nombreux exemples, je cite en rapportons que deux. L'un et l'autre sont remarquables en ce que les femmes semblaient atteintes par la même cause d'affection organique ou névropathique.

I. — S..., négociant, 37 ans, grand, bien constitué, vigoureux, antérieurement bien portant. Marié depuis 5 ans. Deux enfants coup sur coup. Pour échapper à un nouveau baptême, le patient, d'accord avec sa femme, procéda au coït, d'abord avec un condom, puis, ce système ne lui paraissant pas offrir assez de sécurité, sous forme de *coïtus reservatus*. Toutefois la terminaison du coït hors du vagin manqua une fois et il y eut une troisième grossesse, ce dont les époux furent très navrés. Le patient offre des symptômes d'irritation spinale et cérébrale, de la douleur spontanée, et s'exagérant à la pression dans la région des vertèbres lombaires et dorsales inférieures, des sensations douloureuses irradiées, de la paresthésie dans les jambes, de la pesanteur gastrique, de la constipation, des maux de tête fréquents, une tendance prononcée à l'hypocondrie; etc.; localement il y a des sensations de tiraillement dans l'urèthre et du ténésme vésical très prononcé. L'examen endoscopique a donné un résultat entièrement négatif. La femme elle-même souffre de troubles névropathiques divers: névralgies de plusieurs branches nerveuses, prosopalgie, accès d'hémicranie, névroses articulaires, points douloureux sur la colonne et les dernières côtes.

II. — S..., américain, 35 ans, m'a été adressé par le médecin de son pays avec le diagnostic: Tabes au début. L'examen n'a donné cependant aucun des signes caractéristiques du tabes, mais bien le complexe symptomatique typique de la neurasthénie sexuelle qui, chez cet

homme d'ailleurs vigoureux, tempérant et vivant dans de bonnes conditions, n'avait pour seule cause que le *coïtus reservatus*. Sa femme, une jeune blonde, pâle et frêle, désirait n'avoir pas d'enfant. Le mari, obéissant comme ne peut l'être qu'un vrai époux américain, se conforma aux désirs de sa femme; il usa du *coïtus reservatus*, ignorant qu'il était des moyens qui mènent au même résultat. Il se plaignait de fréquentes douleurs dorsales, lombaires et sacrées apparaissant spontanément, de constriction et de douleurs à l'épigastre, de pyrosis, de constipation alternant avec des crises de diarrhée et de vomissement qui rappelaient des crises gastralgiques. L'évacuation de la vessie était retardée, l'urine normale comme quantité et comme qualité. La puissance virile, de l'avis du patient, avait nettement diminué ces derniers temps. Une fois, au cours d'un voyage, il eut, après une excitation sexuelle un abondant écoulement de sperme qui lui laissa une sensation de paralysie dans la région lombaire et de lassitude dans les jambes pendant plusieurs jours. Je recommandai l'hydrothérapie et la gymnastique ainsi qu'une autre réglementation du coït (éventuellement avec le condom).

Je revis le sujet l'année suivante, très notablement amélioré. Mais il me dit que sa femme venait d'être atteinte d'une affection utérine qui avait nécessité un long traitement. Il est probable que l'abstention des rapports sexuels avait eu pour lui-même une action favorable.